

Ans infos

Périodique communal d'information • Avril 2014

n° 244



Echevin de l'Emploi et Président de l'ALPE

HENRI HUYGEN,

*Nos services
ont le vent en poupe, pg.12-13*



Echevin des Sports

GRÉGORY PHILIPPIN,

*Je cours pour ma forme,
pg. 20-21*



La Doyenne à Ans le 27 Avril



Éditeur responsable : Walther Herben - Administration communale d'Ans
Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 Ans - Tél. 04 247 72 11





Il vise tant l'amélioration de la sécurité des citoyens eux-mêmes que la sécurité des états en luttant contre l'explosion des fraudes à l'identité.

Délivrance des nouveaux passeports biométriques

Ans une fois encore parmi les premières communes à la pointe !

Depuis le 12 février 2014, Ans compte parmi les premières communes de la province de Liège à délivrer le tout nouveau passeport biométrique.

Ce document de voyage caractérisé par une puce qui contient empreintes digitales, éléments de reconnaissance faciale et signature électronique répond aux nouvelles exigences de sécurité de l'Union européenne. Il vise tant l'amélioration de la sécurité des citoyens eux-mêmes que la sécurité des états en luttant contre l'explosion des fraudes à l'identité.

Les normes utilisées pour la confection de ce passeport sont celles de

l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Elles sont sensiblement plus strictes que par le passé et doivent être respectées à la lettre sous peine, pour la Commune, d'être contrainte à refuser la confection du passeport.

La photo qui constitue la base de la reconnaissance faciale devra désormais répondre aux critères suivants :

1. L'expression est neutre : la bouche est fermée sans sourire, les dents étant non visibles.
2. La position de la tête et des épaules est droite et face à l'objectif.

3. Le visage est bien dégagé : front, menton et naissance des oreilles doivent être visibles.

4. Les yeux sont bien visibles : aucun reflet dans les lunettes ni verres teintés ni monture épaisse ou trop près des yeux.

Le délai de fabrication du nouveau passeport biométrique est d'une dizaine de jours. Son coût, resté inchangé, s'élève à 81,5€ pour les adultes et 41 € pour les mineurs.

A noter que les passeports non biométriques restent valables jusqu'à leur date de péremption.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu sur le site du S.P.F. Affaires Etrangères <http://diplomatie.belgium.be>, au service population (Tél : 04 247 72 85) ou encore à l'adresse suivante : murielle.paquot@ans-commune.be.

Comment voter ?

ATTENTION : horaire élargi pour les bureaux de vote à l'occasion des élections simultanées (européenne, fédérale et régionale) du 25 mai 2014

Les convocations électorales, de couleur blanche pour les Belges et bleue pour les ressortissants membres de l'Union européenne agréés comme électeurs seront envoyées au début du mois de mai. Veuillez-vous en munir ainsi que de votre titre d'identité pour vous rendre dans les différents bureaux de vote qui seront ouverts exceptionnellement de 8h à 16h.

Les formulaires de procuration sont quant à eux déjà délivrés gratuitement au service population. Ils sont également téléchargeables sur le site de la commune www.ans-commune.be (rubrique Population / Elections) ou sur celui du SPF Intérieur <http://www.ibz.rrn.fgov.be/>, (rubrique Elections).

Toute information complémentaire au sujet des élections du 25 mai 2014 peut être obtenue en s'adressant au Service Population (Murielle PAQUOT : 04 247 72 79) ou en consultant le site www.ans-commune.be

Le printemps est de retour et notre paysage se pare de 1000 couleurs florales.

Le mot du Bourgmestre

Il est l'heure de penser à son **passport** pour en disposer à temps avant de voyager. Désormais, il sera biométrique (p.2).

Le printemps, c'est aussi la reprise des chantiers. Ans s'implique aussi pour faire disparaître les ruines. Exemple avec la **rue de l'Yser 180** (p.4-5).

Ans entretient d'excellentes relations avec le parrain d'une de ses écoles : **Pierre Perret**. L'artiste, ardent défenseur de la langue de Voltaire, a donné un concert à Liège le 26 mars dernier. Comme il l'avait promis, il a invité sur scène une soixantaine d'élèves ansois (p.6-7).

Les occasions de sortir de chez vous ne manqueront pas durant les prochaines semaines. **Liège-Bastogne-Liège**, la centième, le 27 avril (p.23), Mai en couleurs (p.17), le **village des sports** le 24 mai (p.24), « je cours pour ma forme » pour les plus sportifs (p.20-21), sans oublier toutes les autres manifestations culturelles (p.8-9).

Mais les agapes ne nous font pas oublier les questions économiques et d'emploi. Et le dynamisme économique ansois a été mis à l'honneur de la soirée « **Made In** » du 27 janvier (p. 22).

Par ailleurs, de **nouvelles entreprises** se sont installées à Ans, vous les retrouverez **page 10**. J'en profite pour également rappeler aux entrepreneurs, commerçants et professions libérales de se faire connaître pour être intégrés dans le nouveau **répertoire économique** que la Commune va éditer (p.10).

Les bonnes raisons de sortir de chez soi sont aussi « économiques »... venez nombreux profiter des bonnes occasions sur le **marché saisonnier** de la rue de la Station, à la **braderie** des 16, 17 et 18 mai et à la foire horticole du 1^{er} juin (p.11).

Le soutien à l'emploi est aussi une question importante pour Ans. **L'Agence pour l'Emploi** (ALPE) en est un exemple. Elle est un vecteur d'insertion socio-professionnel important et un service aux citoyens (p. 12-13).

Au printemps, les abeilles recommencent leur turbin dans des ballets incessants entre les zones fleuries et leur ruche. Ans, dans le cadre de son agenda 21, s'inscrit dans la logique de protection de cet insecte hyménoptère au travers du **plan Maya** (p. 14-15). Sans ces petits insectes volants, nous n'aurions sans doute pas de céréales, fruits ou légumes sur notre table, tant leur travail pollinisateur est important. Découvrez aussi tout sur les **toits verts** (p.16).

Retrouvez les **nouvelles des familles et les jubilés** pages 18 et 19.

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Stéphane MOREAU, Bourgmestre

« La ruine de la rue de l'Yser 180 – disparition d'une scorie du tremblement de terre de 1983 »

Petit brin d'histoire

Tout qui passe rue de l'Yser connaît la ruine du numéro 180, à quelques dizaines de mètres de la ferme Monfort.

Il s'agit sans doute d'une des dernières séquelles à Ans du tremblement de terre qui a fait de nombreux dégâts dans la région liégeoise en 1983.

Du bâtiment, il ne restait jusqu'il y a peu que certaines parties de la charpente, quelques tuiles et quelques bribes de murs.

La Commune a tenté de contacter le propriétaire du bien pour l'obliger à assainir sa propriété. Il est néanmoins apparu qu'il s'agissait d'une société en faillite.

Même si elle n'était pas propriétaire des lieux, la Commune surveillait de près la situation de cette ruine pour éviter une catastrophe.

Devant l'imbroglio, la Commune a souhaité en 2007 prendre possession du bien pour régler le problème et construire un nouveau bâtiment correct. Mais il a été constaté que la façade de la maison voisine présentait également un risque, ce qui a été confirmé par un rapport d'expertise.

Cette expertise soulignait le fait que si des travaux de démolition de la ruine du 180 étaient réalisés, le risque de chute de la façade voisine n'était pas négligeable.

C'est pourquoi, voulant aller de l'avant, le Bourgmestre prit un arrêté obligeant le propriétaire de la maison voisine à réparer sa façade.

Après avoir obtenu le permis requis, le voisin réalisa les travaux demandés, levant ainsi l'obstacle technique à la démolition de la ruine. La façade de sa maison est d'ailleurs désormais « remarquable ».

Un problème juridique subsistait néanmoins : la Commune n'était pas propriétaire de la ruine, de sorte qu'il lui était difficile d'assainir le site.

La difficulté a été réglée à la faveur de la réouverture de la faillite de la société propriétaire de ladite ruine.

Le Tribunal de Commerce a chargé un notaire de la vente du bien immobilier et la Commune s'est portée acquéreuse.

Bien entendu, toutes ces démarches ont pris du temps mais en juin 2013, la Commune est enfin officiellement devenue propriétaire du bien.

L'assainissement prévu là-bas pourra donc être concrétisé.

L'assainissement et la reconstruction

Vous avez pu le constater sur place, les travaux de démolition sont terminés et la phase de reconstruction d'une maison est en cours.

Il s'agit de construire une maison unifamiliale sur 3 étages (rez-de-chaussée + 2 étages) avec une superficie habitable totale de 180 m² et 3 chambres.

Le bâtiment répond bien entendu aux contraintes qui s'imposent à tout bâtisseur à Ans : respect des gabarits, des matériaux, des emplacements de parking.

D'ici quelques mois, cette séquelle du tremblement de terre de 1983 ne sera plus qu'un mauvais souvenir.







Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique :

« Pierre Perret au Forum, il l'avait promis et il l'a fait ! »



Il y a 14 ans, Pierre Perret donnait officiellement son nom à l'école communale « du Plateau », c'était pour l'Echevinat de l'Instruction publique et le corps enseignant, une forme de reconnaissance d'une part du travail accompli au quotidien pour la défense de la langue de Voltaire, mais aussi par rapport aux valeurs et aux messages diffusés par Pierre Perret à travers les paroles de ses chansons.

Tolérance, partage, générosité ... Le 25 mars 2013 Pierre Perret profitait d'un concert au Cirque Royal pour venir visiter les deux implantations de l'établissement ansois qui porte son nom. Ce fut l'occasion pour Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans et Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique de présenter à ce magicien des mots, le travail et la philosophie de l'école. Visiblement séduit, Pierre Perret avait promis que lors que son prochain concert à Liège, il inviterait sur scène les talentueux élèves.

En homme de parole, Pierre Perret a ainsi respecté sa promesse, ce 26 mars, 47 élèves de l'école Pierre Perret et 11 élèves de l'Athénée d'Ans sont montés sur les planches à ses côtés, face à un Forum de Liège comble...

En prélude à cet événement hors du commun, les enfants, encadrés par leurs professeurs et par Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique avaient participé à une imposante mais conviviale répétition, qui sans conteste fut une expérience inoubliable. Au terme de cette soirée mémorable, Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique ainsi que Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture, ont rencontré Pierre Perret pour le féliciter pour sa prodigieuse carrière et pour la gentillesse dont il a fait preuve à l'égard des enfants. A cette rencontre participait également Jean-Claude Marcourt, le Ministre de l'Enseignement supérieur. Visiblement et heureusement, la langue française possède encore de nombreux défenseurs...



Samedi et Dimanche 18 et 19 octobre 2014 Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes

Une invitation est lancée à tous les artistes ansois qui souhaiteraient présenter leurs oeuvres dans le cadre de l'opération « **Les Artistes ansois vous ouvrent leurs portes** » des 18 et 19 octobre prochains.



Dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, une exposition sera ouverte aux artistes ansois qui souhaiteraient, au travers de leurs oeuvres, illustrer la guerre 1914/18 et notamment le Fort de Loncin. Ces oeuvres seront exposées au Château de Waroux, du 17 octobre au 11 novembre 2014.

Renseignements & inscriptions :
Echevinat de la Culture 04 247 72 74



agenda Culture

Thomas CIALONE
Premier Echevin



Les Nouveaux Talents de l'Art Lyrique

9^e édition



Concours de Chant

Finale

Dimanche 11 mai 2014 à 15h00

PAF : 8 € / Etud. 5 €

Château de Waroux
Rue de Waroux, 301 - 4432 ALLEUR



avec le soutien de la Province de Liège
et de son service Culture



Renseignements : 04 247 72 73



Récital exceptionnel Alexise YERNA



Samedi 10 mai 2014 - 17h30 - Château de Waroux



La Diva liégeoise donne un concert unique dans l'intimité du Château de Waroux, suivi d'un cocktail servi dans les salons de l'exposition d'art "Toulouse-Lautrec"...

Un événement à ne pas manquer !

Après un Premier Prix de Chant obtenu dans la classe de Jules BASTIN au Conservatoire Royal de Bruxelles, l'artiste a pu enchaîner les plus grands rôles du répertoire lyrique à l'Opéra Studio de Bruxelles, avant de débiter au Théâtre Royal de Liège dans sa première Belle Hélène. Omniprésente sur les scènes belges et françaises, sa carrière la conduit aussi aux États-Unis, à Moscou, à Zurich ou à Naples. Alexise YERNA a offert à l'Opéra Royal de Wallonie des créations qui laissent au public un souvenir impérissable, avec My Fair Lady bien sûr mais aussi L'Homme de La Mancha, aux côtés de José VAN DAM... Des succès qui ont consacré Alexise YERNA au rang de véritable Diva de la Cité Ardente !

Son talent musical sert un tempérament de comédienne accomplie, faisant d'Alexise YERNA une interprète d'opérette, d'opéra-comique et de comédie musicale de tout premier plan.

- 17h30 : Récital d'Alexise YERNA, mezzo-soprano (au piano : Daniel THONNARD)
- 19h15 : Cocktail servi au coeur de l'exposition « Toulouse-Lautrec » et rencontre avec l'artiste

Participation : 25 € (récital + exposition + cocktail)

Billetterie :

- Château de Waroux | De mardi à dimanche, de 14h00 à 18h00 | 04 371 98 38
- En ligne (frais en supplément) : www.ticketnet.be

Informations :

- Echevinat de la Culture | 04 247 72 73 | pascale.galhaut@ans-commune.be

ticketnet.be



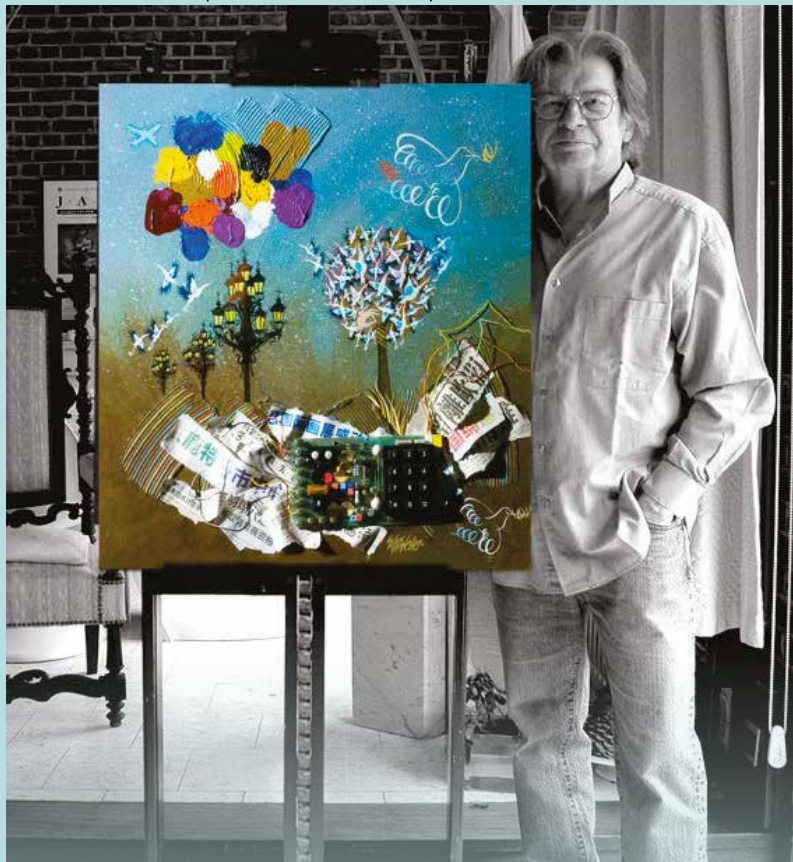
Exposition Waxweiler

70 ans et toujours le plaisir d'étonner

Il y a 42 ans. C'était en 1972.

J'organisais ma première exposition au théâtre du « Bateau ivre ».

Les années passent sans que je m'en aperçoive. Me voici à 70 ans avec toujours la même envie de peindre, de renouveler le plaisir d'étonner et de vivre...



CHATEAU DE WAROUX - ALLEUR-LIEGE

20 JUIN AU 6 JUILLET 2014



Dans le cadre de l'expo Waxweiler

Jeudi 26 juin 2014 à 20h00

« Barbe Bleue »

d'Amélie Nothomb par le théâtre Arlequin

Adaptation et mise en scène : José Brouwers

Décors : Ph. Waxweiler - Entrée : 10 €

Dimanche 22 juin à 16h00

Séance de dédicaces par J-Ch. Beaujean

pour deux livres édités à Paris (Couverture Ph. Waxweiler)

Mini-récital de piano par J-Ch. Beaujean (Jazzy et classique)

Dimanche 29 juin à 16h00

« Les mémoires d'un tricheur »

par José Brouwers

Samedi 5 juillet à 16h00

« Simenon et ses 10.000 femmes »

Conférence par Fernand Gingoux



Renseignements et réservations : 04/247 72 74

JACQUES GRAFF aux éditions AZIMUTS

A l'occasion de la sortie de son premier roman, l'Ansois Jacques Graff rencontrait le Premier Echevin Thomas Cialone et l'Echevin Robert Grosch pour la promotion de son ouvrage. Après avoir servi durant 20 ans dans le domaine judiciaire, été consultant durant 2 ans auprès de la Cour pénale internationale de La Haye, Jacques Graff, maintenant à la retraite, se lance dans l'écriture d'un thriller basé sur des faits réels, mais bien entendu modifiés pour des besoins de discrétion.

Avec « autant d'abus tuent », nous voilà plongés dans l'univers impitoyable d'un justicier hors du commun ! Tout crime mérite châtement mais erreurs, lenteurs, égarements de la justice révoltent le personnage principal de ce roman, auxiliaire de justice, qui devant tant d'impunité, décide de passer à l'action...

Curieux d'en savoir plus, de découvrir ce premier roman ?

Il est disponible au prix de 18 euros auprès des Editions « AZIMUTS », Cité Nicolas Deprez 61 à Herstal, à l'accueil de l'Administration communale d'Ans ainsi qu'en direct auprès de l'auteur, tél. : 04 246 0417.



A l'initiative de Thomas CIALONE, 1^{er} Echevin en charge de la Culture
Administrateur de la Société Royale d'Encouragement à l'Art wallon

DES ENTREES GRATUITES POUR LE THEATRE « LE TRIANON »

La Commune d'Ans, en sa qualité d'adhérente au théâtre du Trianon, offre des places aux Ansois intéressés par les spectacles suivants. Elles peuvent être retirées à l'accueil de l'Administration communale.

Séances	Titre	Séances	Titre
25/10/2014 26/10/2014	Césariot	31/01/2015 01/02/2015	In nome èl trape
08/11/2014 09/11/2014	Al grande brantche	21/02/2015 22/02/2015	Li timps dès âbalowes
22/11/2014 23/11/2014	Dès savates po dès solés	07/03/2015 08/03/2015	Il màrticot
06/12/2014 07/12/2014	Vo-l-la il nouk	21/03/2015 22/03/2015	Les tchawes soris
17/01/2015 18/01/2015	Come il neûr vis ahoye	18/04/2015 19/04/2015	Mayeûr èt Borguimèsse

Cette programmation pourrait faire l'objet de modifications
Les places se retirent à l'Administration
communale d'Ans (Accueil) - 4 maximum / personne
La réservation de la séance doit se faire
par téléphone au 04 342 40 00 (Trianon)
du mercredi au vendredi de 12h00 à 18h00.

« Places disponibles jusqu'à épuisement du stock »



*Jean François BOURLET, Président
du CPAS en charge des Affaires
économiques et du Commerce,
de l'Urbanisme,
des Classes Moyennes et de l'ADL.*

L'été s'annonce chaud !

Nouveau à ANS : commerces et entreprises récemment installés.

- **Ducati**
concessionnaire moto
Rue de l'Yser, 372 - 44 30 Ans
04 384 82 22
www.ducatiliege.be
- **Boulangerie Axel François**
reprise de la boulangerie Mertens-
Chavanne
Rue de l'Yser, 230 - 44 30 Ans
0488 65 54 53
- **Reflét d'intérieur**
relooking d'intérieur, tapissier,
garnisseur, restauration de meubles
Rue de Loncin, 19 - 44 32 Allieur
0494 212 756
- **Eco-Immo**
Agence immobilière
Rue de la Station, 52 - 44 30 Ans
04 246 33 46
info@eco-immo.be - www.eco-immo.be
- **Coccinelle & Demoiselle**
Bijoux et accessoires de créateurs
Rue de la Station, 1b - 4430 Ans
0471 86 25 45
www.coccinelledemoiselle.be
- **Friterie de la station**
Rue de la Station, 67 - 44 30 Ans
0497 150 709
- **Agro François**
Electricité générale
Rue du Ruisseau, 65 - 44 30 Ans
0491 73 96 65
agrofrancois@live.fr
- **Pharmacie Mordant déménagement**
Chaussée du Roi Albert, 38 - 44 31 Loncin
- **Coiffure**
Sandra Heris
Rue des Trois Rois, 89 - 44 30 Ans
0496 38 25 63
- **Garage FIA**
Rue de Jemeppe, 227 - 44 31 Loncin
04 263 70 63

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



Répertoire économique ansois, bientôt une nouvelle édition : faites-vous connaître !

L'Agence de Développement Local (ADL) réalise une mise à jour du répertoire des commerces, entreprises et indépendants afin de réaliser une nouvelle édition qui sera distribuée sur l'ensemble de la commune.

C'est l'occasion pour vous de vous faire connaître auprès de votre public et de la population ansoise.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Collège communal a désigné la société **UNIMédia Editions** d'Ans pour la réalisation de ce répertoire. Elle est donc la seule habilitée à vous contacter dans ce cadre.

Vous êtes un indépendant, un commerce ou une entreprise et vous développez votre activité sur la commune ? Vérifiez votre présence

sur le site internet communal : <http://www.ans-commune.be/economie/commerce/bottin-des-commerçants> et contactez l'ADL pour la mise à jour de notre répertoire si vous n'êtes pas présent ou si des modifications vous concernant sont nécessaires.

Vous souhaitez obtenir des informations ?

Agence de Développement Local
Anne MOREAU
Esplanade de l'Hôtel communal - 1^{er} étage - 4430 Ans
04 247 72 95
anne.moreau@ans-commune.be

Foire horticole rue de la station à Ans

Le dimanche 1^{er} juin 2014, de 8 à 19 heures.

De nombreux horticulteurs vous attendent avec un assortiment varié de fleurs, plantes et légumes à repiquer. Vous trouverez toutes les variétés pour garnir vos jardins et balcons en effectuant une promenade agréable et fleurie rue de la Station.

Une organisation de l'Echevinat des Affaires économiques et du Commerce.

Pour tout renseignement : Madame Sandra LUGOWSKI, tél. : 04 247 72 23.

Braderie du quartier de la gare

Les 16-17-18 Mai

Sous le chapiteau près de la gare.

Dégustation de produits de bouche français et wallons. Animations diverses

Une organisation de l'association des Commerçants « Ans Shopping » en collaboration avec l'Echevinat des Affaires économiques



ANS

Marché saisonnier

(du 25 mars au 30 septembre)

Tous les mardis de 14h30 à 19 h

***Dans le quartier commerçant
Rue de la Station***



Une initiative de Jean-François BOURLET, Président du CPAS en charge des Affaires économiques et du Commerce, avec le soutien de Stéphane MOREAU, Bourgmestre d'Ans





Henri HUYGEN,
Échevin et Président de l'Agence Locale pour l'Emploi.

Ce mois ci, nous retrouvons Henri HUYGEN, pour nous parler de l'Agence Locale pour l'Emploi :

Ans-infos : Êtes-vous content de la rénovation de votre bâtiment ?

Henri HUYGEN : Le bâtiment acheté en 2008 avait besoin d'une fameuse rénovation et il était temps de réagir face aux dégradations notamment au niveau de la toiture. Par ailleurs, afin d'optimiser l'espace disponible nous en avons profité pour y implanter une zone à louer. Ici, je me dois de remercier notre Conseil d'administration ainsi que mes prédécesseurs qui ont aussi œuvré à mettre en place ce nouvel outil moderne de travail pour le bien des Ansoises et des Ansois.

Ans-Infos : Pourriez-vous nous parler de l'Agence Locale pour l'Emploi dont vous êtes le Président ?

Henri HUYGEN : Cette agence est en fait une Association Sans But Lucratif (ASBL) créée par la commune d'Ans en 1992 et trois secteurs de travail importants y sont développés :

- un service d'aide aux personnes ou aux associations, pour l'exécution de certains travaux ou services non rencontrés dans

le circuit de travail régulier (non concurrentiel aux activités des entreprises commerciales existantes) développé via le système des chèques ALE ;

- le service « titres-services » permettant aux particuliers de disposer d'un travailleur pour l'exécution de tâches ménagères à domicile ;
- mais aussi, un accueil et une coordination en faveur de l'aide à la réinsertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi.

Ans-Infos : Pourriez-vous nous expliquer plus en détail le système des chèques ALE ?

Henri HUYGEN : Ce système permet actuellement à près de 80 demandeurs d'emploi de longue durée ainsi qu'à certaines catégories de personnes aidées par le CPAS, d'obtenir légalement un complément à leurs allocations de chômage ou d'intégration sociale, en exerçant des travaux de proximité. Pour moi, ceci est essentiel, car il permet aussi de maintenir un contact avec le monde professionnel.

Des personnes privées, des autorités locales (communes, CPAS), des ASBL et autres associations non commerciales, des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole, peuvent faire effectuer des activités par des travailleurs ALE. Voici quelques exemples d'activités effectuées dans le cadre du système chèques ALE :

- petits travaux communs de jardinage ou de bricolage chez un particulier ;
- accompagnement à domicile de personnes handicapées, âgées ou même garde d'enfants,
- autorités locales : agent de citoyenneté, aide au dégagement de neige sur les trottoirs (nouveau service en collaboration avec le Service social communal - PCS), intervention après inondations ou tempêtes, etc. ;
- aide saisonnière chez un agriculteur ou un horticulteur ;
- aide logistique, administrative au niveau « enseignement », associations non commerciales et ASBL.

Ans-Infos : *Que coûte l'utilisation du chèque ALE ?*

Henri HUYGEN : Le chèque ALE coûte 5,95€ déductibles à 30% fiscalement et correspond à 1 heure de travail. L'utilisateur, sauf s'il est reconnu BIM (anciennement VIPO), doit également payer un droit d'inscription annuel de 7,45€ et intervenir dans les frais de déplacement du travailleur ALE à raison de 1,70€ par jour de travail.

Ans-Infos : *Et qu'en est-il du système des Titres services ?*

Henri HUYGEN : Le Titre-Service est un système subventionné par l'État fédéral et il permet à de nombreux travailleurs de revenir dans le circuit du travail et de disposer d'un salaire mensuel garanti. À ce jour, l'ALPE Ans occupe 55 travailleuses sur base de contrats de travail à durée indéterminée et plus ou moins 300 utilisateurs bénéficient ainsi d'une aide-ménagère à domicile.

Nous avons 98% de personnes satisfaites dans notre clientèle (enquête de satisfaction de 2013) ; et, je profite donc de cette interview pour féliciter l'ensemble des membres du personnel y compris le staff administratif.

Nous avons aussi une centrale de repassage où sont choyés près de 150 clients par mois.

Pour mémoire, le prix d'achat du Titre-Service est de 9€ déductibles fiscalement à 30%.

Ans-Infos : *« Au niveau de la réinsertion socioprofessionnelle, quels sont les objectifs de l'ALPE Ans ? »*

Henri HUYGEN : Nous soutenons les demandeurs d'emploi dans leur recherche de travail et nous nous investissons dans des initiatives locales pour l'emploi et cela s'inscrit dans un partenariat d'institutions locales travaillant en ce sens. L'ALPE Ans, c'est aussi un contact avec les employeurs ansois, l'organisation ou la prise en charge de formations qualifiantes, la possibilité pour un demandeur d'emploi de demander la carte Activa ou d'obtenir des conseils dans ses démarches.



Ans-Infos : *Oui, mais qu'en est-il de la nouvelle législation en matière d'octroi des allocations de chômage qui entraînera pour toute une catégorie de sans-emploi une suppression de leurs allocations et ce, dès le 1^{er} janvier 2015 ?*

Henri HUYGEN : Ceci est effectivement très très important.

Au vu de la situation, notre Bourgmestre Stéphane MOREAU a d'ailleurs demandé tant à moi-même qu'à mon Collègue, Président du CPAS, Jean-François BOURLET d'être plus qu'attentif à cette grave problématique sociale. Dès lors, dès ce mois, la plateforme mise en place réunissant les services « emploi » ou « sociaux » situés sur le territoire d'Ans se réunira afin d'examiner toutes les possibilités d'aide que nous avons au niveau « communal ». Pour sa part, l'ALPE Ans projette la mise en place d'aide active à la recherche emploi destinée aux personnes concernées.



L'ALPE ANS - UN SERVICE A LA DISPOSITION DES ANSOIS(ES)

Adresse : rue du Tilleul, 49 à 4432 ANS - Alleur (entre l'Athénée d'Alleur et le Makro).

Horaire : Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le lundi et mercredi de 13h00 à 16h00. La centrale de repassage est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 sans interruption.

Contacts : soit par téléphone au 04 247 08 64 ou au 04 263 42 59, soit par mail à l'adresse alpeans@skynet.be



« Ans, commune Maya »

C'est quoi ?

Maya, c'est la fameuse petite abeille de notre enfance et maintenant, c'est tout un symbole !

Les colonies d'abeilles disparaissent. On trouve au niveau des ruches des colonies décimées. Pesticides, parasites, diminution des ressources, baisse de la biodiversité, combinaisons de ces différents facteurs : tout porte à croire qu'ils en sont les principaux responsables.

L'abeille domestique et toutes les espèces d'abeilles et de bourdons sauvages (350 espèces en Wallonie) participent pour près de 80 % à la fécondation des espèces végétales. Sans eux, nous n'aurions plus grand-chose à manger !

En 2012, Ans a signé la Charte du Plan Maya, destinée aux communes, sous l'égide du Ministre Carlo Di Antonio afin de recréer un environnement favorable aux abeilles et aux pollinisateurs sauvages. Elle s'engage ainsi à planter des arbres, des arbustes et des haies mellifères, des prairies fleuries afin de les accueillir favorablement ; le pollen étant la source quasi exclusive de protéines pour ces insectes. Elle s'engage également à réduire fortement son utilisation de pesticides, à restaurer les lieux propices au fauchage tardif afin de permettre à la biodiversité de retrouver sa place mais également à proposer des activités de sensibilisation sur le thème des insectes pollinisateurs et de l'apiculture. Un cadastre des zones susceptibles d'accueillir les abeilles devra également être établi avec l'aide d'apiculteurs locaux. Une gestion différenciée des espaces verts avec des tontes espacées ou remplacées par des zones de fauchage fait

partie des recommandations pour une réduction de l'utilisation d'herbicides et une part plus belle à la biodiversité dans tous les lieux où la tonte n'est pas absolument nécessaire.

Le fauchage tardif qui consiste en la fauche en août ou en septembre, en des lieux choisis, à la place de tontes régulières, permet à une grande diversité de plantes de se développer et d'attirer une foule d'insectes et de petits animaux. C'est tout bénéfique pour les pollinisateurs. Plus la variété de plantes sauvages ou de plantes cultivées est importante, au plus d'insectes elles attirent. Les périodes de floraison étant différentes d'une espèce à l'autre, une plus grande diversité de plantes assure un nectar nourrissant tout au long de l'année. Le choix de plantes indigènes (c'est-à-dire de nos régions) a une grande importance car elles répondent le mieux aux besoins de nos insectes locaux.

C'est ainsi que plusieurs prés fleuris ont d'ores et déjà été semés et un hôtel à insectes installé devant le dépôt de l'environnement de la rue de Jemeppe à Loncin. Nous croisons les doigts pour que cette première expérience en matière de semis de pré fleuri soit un vrai succès. D'autres prés et hôtels à insectes devraient bientôt être installés en différents lieux et accompagnés d'un panneau didactique explicatif.

Un projet de rucher pourrait également voir le jour à Waroux et au parc Herman mais nous n'en disons pas plus pour l'instant...

Appel aux apiculteurs locaux

Vous êtes apiculteur amateur ou chevronné, vous êtes diplômé en apiculture, vous êtes désireux de participer aux projets liés aux insectes pollinisateurs de la commune d'Ans pour des conseils ou un coup de main, contactez le service environnement par téléphone au 04 247 72 67 ou par mail à environnement@ans-commune.be. La priorité sera donnée aux apiculteurs locaux.



Chez vous aussi! Devenez citoyen Maya... et repartez avec un kit de démarrage pour pré fleuri...

Depuis 2013, vous pouvez devenir citoyen Maya en adoptant des méthodes respectueuses de l'environnement. Signez la Charte Maya, abandonnez pesticides et herbicides, préférez leur des techniques alternatives. Privilégiez arbres et arbustes mellifères. Semez 10 m² de pré fleuri. Pour obtenir le kit de démarrage, des conseils et de l'information, contactez le cercle horticole le plus proche de chez vous.

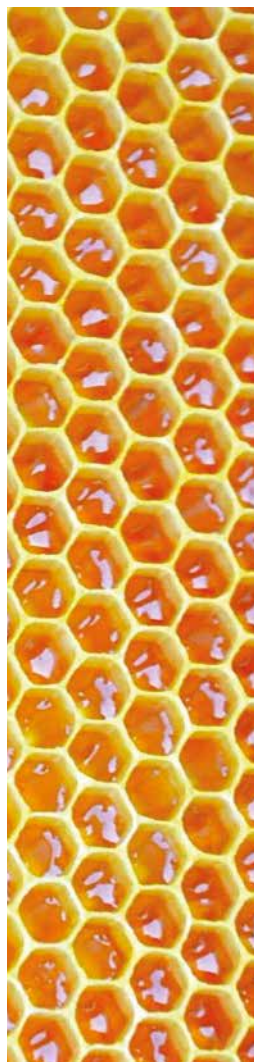
La liste des cercles horticoles est disponible au format PDF sur www.walloonie.be/jardin-maya ou en contactant le service environnement au 04 247 72 67. Le cercle horticole de Montegnée, notamment, à Saint-Nicolas en fait partie : 04 226 61 94 (monsieur Hubert Flamme).

Pour obtenir de l'information sur les techniques alternatives aux pesticides : www.gestiondifferenciee.be rubrique « particuliers ».

Marre des pucerons ? Les larves de coccinelles indigènes peuvent en engloutir jusqu'à 150 par jour ! Découvrez ces techniques écologiques et bien d'autres sur le site www.adavalue.com



Henri Huygen, Echevin de l'Environnement, ainsi que Robert Grosch, Echevin du Développement durable assistaient le 22 mars dernier, à la journée sans pesticide organisée à l'école du Tilleul. Ce fut l'occasion pour les deux Echevins de rappeler au public présent, l'importance de préserver la nature pour les générations futures.



Les toits verts

Je vous ai déjà parlé de différentes isolations de toitures, en voici encore une autre, utile et écologique : les toits verts ou toitures végétales.

Cette technique consiste à recouvrir d'un substrat végétalisé un toit plat ou à faible pente (jusqu'à 30° et rarement plus). Au-delà, on parlera de mur végétalisé.

De nombreuses expériences conduites dans le nord de l'Europe et, depuis peu, en Belgique, ont montré que l'aménagement d'un toit planté se révélait intéressant pour des objectifs esthétiques, de durabilité, de biodiversité et d'environnement en milieu urbain (en particulier concernant la qualité de l'air et l'atténuation des îlots de chaleur urbaine. (la chaleur se concentre plus en ville qu'à la campagne).

La végétalisation de toiture nécessite un savoir-faire et des connaissances bien spécifiques et la réussite des projets repose en grande partie sur les choix relatifs à la couche de culture. Le choix du substrat est essentiel et doit faire l'objet d'une réflexion qui prend en compte l'ensemble des contraintes du site.

L'intégration d'un toit vert dans le bâtiment sera d'autant mieux réussie si elle est envisagée dès la conception du bâtiment, mais elle est toutefois réalisable sur des constructions déjà existantes.

Les coûts d'entretien et surcoûts de construction sont faibles, en comparaison des services rendus, particulièrement pour les terrasses plantées en extensif qui ne nécessitent qu'un nettoyage annuel des écoulements, aucun arrosage et un entretien très réduit.

Cette technique, qui est parfaitement au point et relativement aisée à mettre en place, ne provoque pas l'altération du bâtiment. Au contraire, la stabilité et l'étanchéité des toitures végétalisées sont supérieures aux toitures plates classiques

Un toit vert ou végétal est constitué essentiellement de cinq composantes. En partant du support de toit, on retrouve :

- la **structure portante** : Murs porteurs et charpente doivent être capables de supporter le poids supplémentaire des couches reprises ci-dessous ;
- une couche d'étanchéité : Une barrière anti racines et une membrane d'étanchéité (très importante car les réparations



sont plus coûteuses à entreprendre) séparent le système du toit vivant du bâtiment isolé qui se trouve en dessous ;

- une **couche éventuelle de drainage et de filtration** : En cas d'excédent d'eau, une couche de réservoirs ou de galets la filtre puis elle se déverse dans une canalisation. Pendant les périodes sèches, l'eau stockée remonte vers les racines ;
- un **substrat de croissance** : La terre naturelle devient trop lourde quand elle se gorge d'eau. Les architectes des toits verts utilisent un substrat. Sa composition est généralement un mélange de terre et/ou de compost végétal de feuilles ou d'écorces mélangé à des agrégats de pierres légères et absorbantes ; L'épaisseur minimale est de dix centimètres mais peut monter jusqu'à deux mètres (pour faire pousser des arbres) ;
- une **couche végétale** : Dans la plupart des cas, la végétation ne sera qu'herbacée ou arbustive. Elle sera choisie en fonction du climat de la région, de l'ensoleillement, de la pente du toit, de l'épaisseur du substrat. Les plantes couvre-sols sont à préférer car elles ont l'avantage de laisser peu de place aux herbes sauvages ou indésirables et de réduire l'entretien

Un dernier détail, mais très important, le toit doit être facilement accessible et sécurisé.

Alors, avec un peu de chance, nous verrons peut-être un jour fleurir les toitures vertes à Ans.

Thierry Coenen
Conseiller communal



Mai en couleurs : Ans en fête



Les beaux jours arrivent, même si d'une certaine manière, ils ne nous ont jamais quittés cet hiver... Si les températures sont en hausse, le moral est plutôt en berne, il faut dire que la crise et les mauvaises nouvelles économiques ont de quoi tempérer les ardeurs des plus optimistes... Quoi qu'il en soit, il ne faut certes pas se laisser aller au défaitisme. Un des meilleurs antidotes du marché est incontestablement « Mai en Couleurs », une initiative du Centre culturel d'Ans, en collaboration étroite avec l'ensemble des groupements et associations de la commune. L'objectif : se rencontrer, dialoguer, échanger, découvrir les autres, faire la fête, en résumé : VIVRE...

Bon amusement à toutes et tous.



Le Collège communal s'associe au centre culturel d'Ans pour vous inviter à vivre une belle édition de **Mai en couleurs** !

Thomas Cialone,
Premier Echevin,
Président du Centre culturel



Stéphane Moreau,
Bourgmestre



- 03/05** 17 h 30 Lancement Fête des solidarités (Place Nicolai)
- 04/05** 14 h Brocante (Place Nicolai)
- 06/05** 17 h 30 Toutes les couleurs de la table (Centre Culturel d'Ans)
- 07/05** 20 h Film de débat : « Welcome to Fukushima » (Centre Culturel d'Ans)
- 09/05** 20 h 50^e anniversaire immigration turque et marocaine (Salle Simenon)
- 10/05** 12 h Jeux inter-quartiers (Cité Lonay)
- 11/05** 13 h Ile aux enfants (Place Regnier Oury)
- 11/05** 14 h Chiner et danser (Rue Petite Ville)
- 11/05** 15 h Tournoi Citizen (Agoraspace Xhendremael)
- 14/05** 18 h Apéro de quartier (Clos Boutemans et Rue Malvoie)
- 16/05** 17 h 30 Coupe du monde et Crazy Talent (Parc philosophique d'Allieur)
- 17/05** 19 h Concert « Pour quelle fête ? » (Centre Culturel d'Ans)
- 18/05** 11 h La donnerie d'Ans (Maison Médicale Légia)
- 18/05** 11 h Plantes sauvages : déco et dégustation (Derrière maison médicale Légia)
- 18/05** 16 h Flashmob (Parc philosophique d'Allieur)
- 21/05** 18 h Apéro de Quartier (Rue du Tilleul - ALPE)
- 23/05** 17 h 30 Apéro (rue El Va 75)
- 23/05** 19 h 30 Rencontres Interculturelles (Place Mattéoti)
- 24/05** 19 h Fête des Ateliers (CCA)
- 25/05** 11 h Balade à la campagne (Xhendremael, place Vanhove)
- 25/05** 14 h 30 Fête des Ateliers- Vernissage expo (CCA)
- 28/05** 18 h Clôture de Mai en Couleurs (CCA)
- 30/05** 14 h Couture en mai (Ecole professionnelle d'Allieur, rue du Zoning)
- 30/05** 21 h 30 Concert Sandra Lira Delfo (CCA)

Etat-civil du 20/11/2013 au 06/03/2014

NAISSANCES

DONNAY Anaé	20/11/2013	ANTOINE Gabriel	19/12/2013	GOMEZ MENDOZA Manuel	16/01/2014
LHOTE Manon	21/11/2013	MARRAFFA Attilio	24/12/2013	AMAR Lina	17/01/2014
OTE Marla	22/11/2013	GOTTARDI Emma	27/12/2013	GLASEMAKERS Eden	18/01/2014
MULICI Lorik	25/11/2013	LEON LEDESMA Séléna	29/12/2013	TREBULAK Ethan	20/01/2014
MONTANT Nolhan	26/11/2013	TARAVELLA Thibaud	29/12/2013	FRANCESCHINI Arthur	23/01/2014
SIGHAOUI Marwa	26/11/2013	FRAIGNEUX Raphaël	31/12/2013	BAPTISTE Agnès	24/01/2014
ÜLKER Yelda	26/11/2013	NOGARA Lara	1/01/2014	MAYOMBO MUNGA Marla	24/01/2014
KAJJOU Kawtar	27/11/2013	THACI Emir	1/01/2014	MAZREKU Arben	26/01/2014
FILOCCO Arthur	2/12/2013	GRAVANTE Massio	3/01/2014	DI GIANNANTONIO Celia	27/01/2014
GIELISSEN Li-Xin	4/12/2013	TALIBI Sanya	6/01/2014	COLASSE Louise	29/01/2014
KONDIAN Miley	4/12/2013	MASSILLON Léa	7/01/2014	BAHRI Kamel	30/01/2014
TAMOEV Mirxan	4/12/2013	CORNELY Sacha	8/01/2014	BOURHAYAL Zaynab	1/02/2014
VINCENT Elisabeth	4/12/2013	NEMES Nataël	8/01/2014	HASSOUTE Aliya	2/02/2014
PATTI Timéo	5/12/2013	BECHAIT Nohan	10/01/2014	GALLO Gabriel	4/02/2014
LAHMIDI Louisa	7/12/2013	CARLINO Louana	10/01/2014	LAROCK Loris	4/02/2014
WÉRY Andy	9/12/2013	GILLIS Basile	10/01/2014	MINICUCCI Luca	4/02/2014
DIAMPOVESA NSUKULA Ernest	10/12/2013	TOHOGNE Maëlys	10/01/2014	TASSIN Lénina	4/02/2014
CLEMENTE Gabriella	12/12/2013	BERTOLAZZI Louka	14/01/2014	VERBELEN Sacha	4/02/2014
QUOIDBACH Victor	13/12/2013	CHARPENTIER Anouk	14/01/2014	SEGNU Hamza	13/02/2014
BOQUET Eliot	17/12/2013	SPRUMONT Nolan	14/01/2014		

MATON Albert & CABAY Carine	4/01/2014	TOMASELLO Salvatore & BILLECI Rosa	7/03/2014
KRANSFELD Dany & MATHIEU Sonia	10/01/2014	ABSIL Denis & VANDENBERGHEN Christelle	8/03/2014
BOYNE Francis & VELAERS Virginie	25/01/2014	PEETERS Renaud & DUCHESNE Nathalie	15/03/2014
DEFLEM Alain & BARBE Marie-France	22/02/2014		

MARIAGES

LOUIS Léon,	29/05/1945 - 08/10/2013	Loncin	GEERTS Suzanne	14/12/1934 - 09/01/2014	Alleur
WINAND Fabrice	13/12/1972 - 05/12/2013	Ans	TALMASS Henriette	20/02/1922 - 12/01/2014	Alleur
DIGNEF Pierre	12/03/1928 - 06/12/2013	Loncin	VANSTRAELEN Madeleine	09/08/1929 - 12/01/2014	Ans
BIDART Armand	20/11/1924 - 09/12/2013	Ans	LEJEUNE Jeanne	23/05/1928 - 17/01/2014	Alleur
DEPONTHIÈRE Jeanine	03/02/1949 - 09/12/2013	Alleur	LAHAYE Marie Louise	21/08/1933 - 20/01/2014	Ans
WALIN Elise	05/08/1929 - 09/12/2013	Ans	DEFOIN Anna	26/10/1936 - 22/01/2014	Ans
SWINNEN Madeleine	14/10/1925 - 11/12/2013	Alleur	BOURDOUX Louis	30/08/1927 - 24/01/2014	Loncin
GIELEN Elisabeth	12/10/1928 - 14/12/2013	Alleur	BADOT Dina	16/08/1926 - 27/01/2014	Alleur
GESTER Céline	22/03/1926 - 15/12/2013	Alleur	VANDENBEMDEN Livia	21/12/1973 - 30/01/2014	Loncin
HEYNE Joseph	21/08/1939 - 15/12/2013	Ans	GREGOIRE Léon	16/01/1927 - 31/01/2014	Ans
VANCHERI Rosa	08/02/1924 - 15/12/2013	Ans	EL HOUD Fatima	1924 - 01/02/2014	Ans
LECLUSE Ivonne	03/09/1932 - 17/12/2013	Ans	BEAUFORT Louis	10/03/1934 - 01/02/2014	Loncin
DUSSART Eugénie	27/01/1928 - 19/12/2013	Loncin	JAMMAERS Guy	12/02/1934 - 02/02/2014	Alleur
LABERGER Anna Maria	20/05/1926 - 19/12/2013	Alleur	PICILI Rosa	01/08/1926 - 02/02/2014	Ans
VÉRIANS Ernest	11/08/1934 - 20/12/2013	Alleur	DEPAIFVE Pierre	01/03/1926 - 06/02/2014	Alleur
THONAR Anne Marie	09/07/1944 - 23/12/2013	Alleur	MENTEN Catherine	13/10/1915 - 06/02/2014	Alleur
BEAUPAIN José	12/07/1927 - 26/12/2013	Alleur	VECCHIO Giovanna	18/04/1936 - 06/02/2014	Ans
SCHLOSSER Francine	02/09/1439 - 28/12/2013	Ans	BALDANTONI Giorgio	01/04/1935 - 08/02/2014	Alleur
BIERNA Robert	29/05/1947 - 29/12/2013	Ans	FAGNY Marcel	14/02/1951 - 09/02/2014	Ans
DELOR Léon	19/12/1920 - 31/12/2013	Loncin	HOUBEN Eric	29/04/1960 - 11/02/2014	Ans
SMETS Marie José	07/01/1931 - 31/12/2013	Alleur	HOSTEN Lutgarde	03/06/1939 - 12/02/2014	Alleur
CALLERAME Angelo	06/09/1934 - 01/01/2014	Ans	KEPENNE Irène	30/11/1923 - 14/02/2014	Alleur
LEBRUN Jacques	27/01/1934 - 01/01/2014	Ans	GILTAY Nelly	20/07/1924 - 14/02/2014	Ans
GESTER Jean Marie	09/06/1931 - 03/01/2014	Alleur	LHOEST Serge	27/11/1949 - 14/02/2014	Loncin
TROUSSART Hubert	31/08/1931 - 04/01/2014	Ans	CORNU Michel	20/01/1946 - 16/02/2014	Ans
MASSART Denise	02/03/1926 - 05/01/2014	Alleur	LAHAYE Frans	22/05/1921 - 19/02/2014	Alleur
GAENS Jeanne	08/07/1935 - 06/01/2014	Alleur	VANHERTERYCK André	29/06/1928 - 19/02/2014	Loncin
MENTEN Alphonse	12/10/1926 - 07/01/2014	Ans	VINKENROYE Marie	29/08/1920 - 20/02/2014	Loncin
COLLON Marie Louise	23/10/1935 - 08/01/2014	Ans	FRÉSON Laure	20/09/1931 - 28/02/2014	Ans
RAMACKERS Gaston	13/12/1934 - 08/01/2014	Alleur	MARECHAL Louise	5/12/2013	

Ans, une Commune où il fait bon vivre ...



Madame LISMONT, l'oeil vif.



Madame BAUWIN et 3 générations

Mais surtout une commune où l'on vit longtemps.

En effet, le 27 décembre 2013 nous avons le privilège de féliciter deux centenaires Madame BAUWIN qui a atteint, sans crier gare, l'âge respectable de 101 ans et dans la foulée, Madame LEONARD qui fêtait, à son domicile, ses 100 printemps.

Le 25 février 2014 c'était au tour de Madame LISMONT d'avouer, excusez du peu, ses 102 ans à la grande joie de ses proches.

Le Président du Conseil communal Francy Dupont a félicité chaleureusement nos trois centenaires au nom de l'Administration communale et du Palais royal et leur a donné rendez vous l'année prochaine.



Madame LÉONARD, en famille



Cérémonie ce 7 décembre 2013 au Centre administratif

En ce lendemain de St Nicolas, ce n'étaient plus les enfants sages mais bien quatre couples de nos concitoyens qui tenaient la vedette à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Cinquante et même soixante années de vie commune, c'est en effet le bel exploit réalisé par les époux **JÉRÔME, VINCKEN, DEJACE ET BLANCHART**.

Cette émouvante cérémonie, présidée par Francy Dupont, Président du Conseil, s'achevait par la remise des chèques achats et cadeaux traditionnels avant que nos jubilaires ne partagent le verre de l'amitié avec les Ediles communaux présents.

Noces d'or des époux Close-Swinnen

C'est Francy Dupont, le Président du Conseil communal qui a officiellement célébré ce 4 janvier les noces d'or des époux Close-Swinnen. Fidèle à son habitude, Francy Dupont a félicité les heureux jubilaires dans une ambiance particulièrement conviviale.



Grégory Philippin, Echevin des Sports

REPRISE de « JE COURS POUR MA FORME »



Pour la 5^e année le programme d'initiation et de perfectionnement au jogging « Je cours pour ma forme » a repris le 26 mars 2014, avec quelques nouveautés destinées à s'adapter mieux encore au niveau de chacun. Rassurez-vous, les inscriptions sont encore acceptées.

« JE COURS POUR MA FORME » c'est :

- une véritable sensibilisation au jogging basée sur un apprentissage très progressif
- un programme élaboré par des professionnels du sport
- des moniteurs qui ont reçu une formation spécifique
- la protection d'une assurance au profit des participants.

Le jogging est un « sport à la mode », mais ce n'est pas un « phénomène de mode » : il s'avère particulièrement bénéfique pour la condition physique, le rythme cardiaque, le maintien de la ligne et l'équilibre nerveux.

Concrètement :

- Où ?

Au complexe sportif communal « François Heine », Route Militaire 401 à 4432 Alleur.

- Quand ?

Si le premier rendez-vous de cette saison 2014 était fixé au 26 mars à 19 heures, les inscriptions sont encore possibles jusqu'au mercredi 23 avril à 19 h au complexe sportif communal « François Heine ».

- Aucun équipement particulier n'est requis.

La seule chose que nous recommandons, c'est d'investir dans une **bonne paire de chaussures** afin de diminuer le risque de se blesser et un minimum de bonne humeur. C'est le pied...

- Participation

20€. Cette somme couvre l'adhésion au programme national « JCPMF », les assurances, la formation des moniteurs, le test et la participation au BBQ final.

4 groupes sont proposés :

- **0 – 5 kms :**

Pour les débutants ! Aucune compétence sportive n'est requise : on part de zéro !

Pas d'élitisme ni d'esprit de compétition ! Mais au terme de la session, chacun parviendra à courir ... sans s'arrêter, une distance de 5 kms.

- **5 – 10 kms**

Le but est, par un entraînement progressif qui inclura quelques phases de travail en résistance, d'atteindre le seuil des 10 kms. Comme certains ont abandonné le jogging durant l'hiver ou ont réduit les entraînements, nos moniteurs veillent à assurer une reprise « en douceur » et prudente.

- **10 – 15 kms**

Pour permettre à nos coureurs de continuer à progresser. Cette formule est aussi intéressante pour les coureurs qui participent à des compétitions et souhaitent rejoindre un groupe pour s'entraîner. Toutefois, on ne se focalisera pas sur la performance : le jogging reste un plaisir et un moment de détente.

- **8 - 12 kms**

une spécificité ansoise qui vient compléter les 3 formules « classiques », proposées dans tous les JCPMF de Wallonie et de Bruxelles. Ce groupe est orienté « promenade » tout en permettant aux participants de s'améliorer.

Un club pour continuer à courir toute l'année !

La formule JCPMF « classique » présentait un inconvénient majeur : au terme de la session, fin juin, les participants étaient capables de courir 5 kms ou davantage mais ils étaient alors laissés à eux-mêmes ...

Pour résoudre ce problème le club « **Ans en forme** » a été constitué !

Ouverts à tous – aux participants à JCPMF comme aux autres joggeurs désireux de courir en groupe – il rassemble de nombreux coureurs tous les lundis et mercredis à 19h, hiver comme été, sous le soleil ou sous la « drache ».

Certains se retrouvent même le dimanche matin pour aller s'entraîner dans les sentiers forestiers du Sart-Tilman !

On propose aussi, à ceux qui le désirent, de découvrir de « vrais » joggings : Urban Tour de Liège, jogging du cœur, jogging des pompiers, « Côtes du Dragon » à Saint-Georges, trophée « communes sportives », etc.

Un groupe d'une quarantaine de personnes – coureurs et supporters dont l'Echevin des sports Grégory Philippin et le Conseiller communal Georges Secretin – s'est rendu ce **16 mars 2014** au Portugal pour participer à l'une des épreuves les plus renommées, le « **Semi-marathon de Lisbonne** » ! Cette délégation y a d'ailleurs particulièrement brillé.

Une conclusion ?

Le jogging est vraiment un sport pour tous.

Tout le monde est bienvenu !

La pratique de la course à pied, à allure lente ou modérée, envisagée comme un plaisir, est un moyen idéal et accessible à chacun de se mettre ou de se maintenir en bonne condition physique.

« Je cours pour ma forme » est aux antipodes du « sport-spectacle » ou du culte de la performance : c'est un programme qui est destiné au plus grand nombre et qui mise sur un apprentissage progressif, patient et prudent, des techniques de la course à pied.

Il a une dimension collective (on court en groupe, tous ensemble) et privilégie la solidarité.

Prenez le « risque » d'essayer et d'être vous aussi conquis !

Venez nous rejoindre car :

« PEU IMPORTE LA LENTEUR DE TA COURSE, TU SERAS TOUJOURS PLUS RAPIDE QUE CEUX QUI RESTENT DANS LEUR DIVAN ! »

Grégory Philippin,
Echevin des sports et moniteur,

José Istaz, *coordinateur,*
Lilie, Zoé, Celso, Yves, Alex, Pierre P et Pierre V, Dominique, Philippe, moniteurs.

Contact :

José Istaz 0498 6340 59 - Mail – jose.ISTAZ@teledisnet.be et gregory.philippin@ans-commune.be



Semi-marathon de Lisbonne - 16 mars 2014

Agence de Développement local :



Made In Ans : « Ansolive », une entreprise sans pépin...

« Made in » est un concept initié par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Liège-Verviers-Namur, l'idée étant d'organiser des événements de « Networking » entre patrons afin de mettre en exergue le dynamisme économique local.

Ces événements présentent l'opportunité de dresser un bilan de la situation socio économique de la commune visitée et le cas échéant de créer une certaine forme d'émulation économique, histoire d'encourager les forces vives locales.

Au programme de ces soirées, visite de l'entreprise, projections vidéos mettant en avant des entreprises de fabrication ou de transformation basées sur le territoire communal ainsi que des rencontres moins protocolaires, permettant aux entrepreneurs et aux mandataires politiques de se rencontrer dans une ambiance conviviale.

Accueillir « Made in » dans son entreprise, c'est affirmer son appartenance à sa commune, c'est participer à la dynamique de celle-ci, c'est promouvoir celle-ci auprès de ses pairs.

Le 27 janvier, la société « Ansolive » accueillait en ses murs « Made In ».

La société « Ansolive » fut fondée en 1996, son créneau étant l'importation et l'exportation d'olives en Europe.

Avec une expérience de 35 ans dans les préparations d'olives, Monsieur Öztürk a, selon les exigences et l'évolution gustative de ses clients, développé ses recettes afin de faire évoluer son entreprise en s'orientant vers la grande distribution.

Cette société est actuellement reconnue en Belgique pour ses produits de qualité aux saveurs inégalées, disponibles aux 4 coins de l'Europe.

Un véritable succès qu'« Ansolive » doit à la créativité de son fondateur et à son désir de préserver la nature en aménageant des ateliers adaptés aux plus grandes exigences en la matière tant au niveau de la qualité que du confort de production.

Depuis 2012, les nouvelles installations se composent d'une surface fermée de 5000 m², s'ajoutant aux 3700 m² existants. Les 12 lignes de production assurent ainsi une capacité de production de 120 000 barquettes d'olives et plateaux tapas par jour.

Il est à souligner, que la société « Ansolive » a remporté le prix « Entreprendre à Ans » décerné par l'Echevinat des Affaires économiques en 2005.

Parmi les entreprises présentées lors de cette soirée à travers différents vidéo-reportages, citons « Point chaud », Menchior et Dumoulin Aéro.

Lors de son discours, Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans a rappelé l'importance que constituent le commerce et l'industrie pour la commune.

Avec 1500 commerces et indépendants sur son territoire, le Collège s'est toujours voulu exigeant par rapport à la qualité des projets économiques et commerciaux acceptés, l'objectif étant d'harmoniser le commerce de proximité et les grandes structures commerciales.

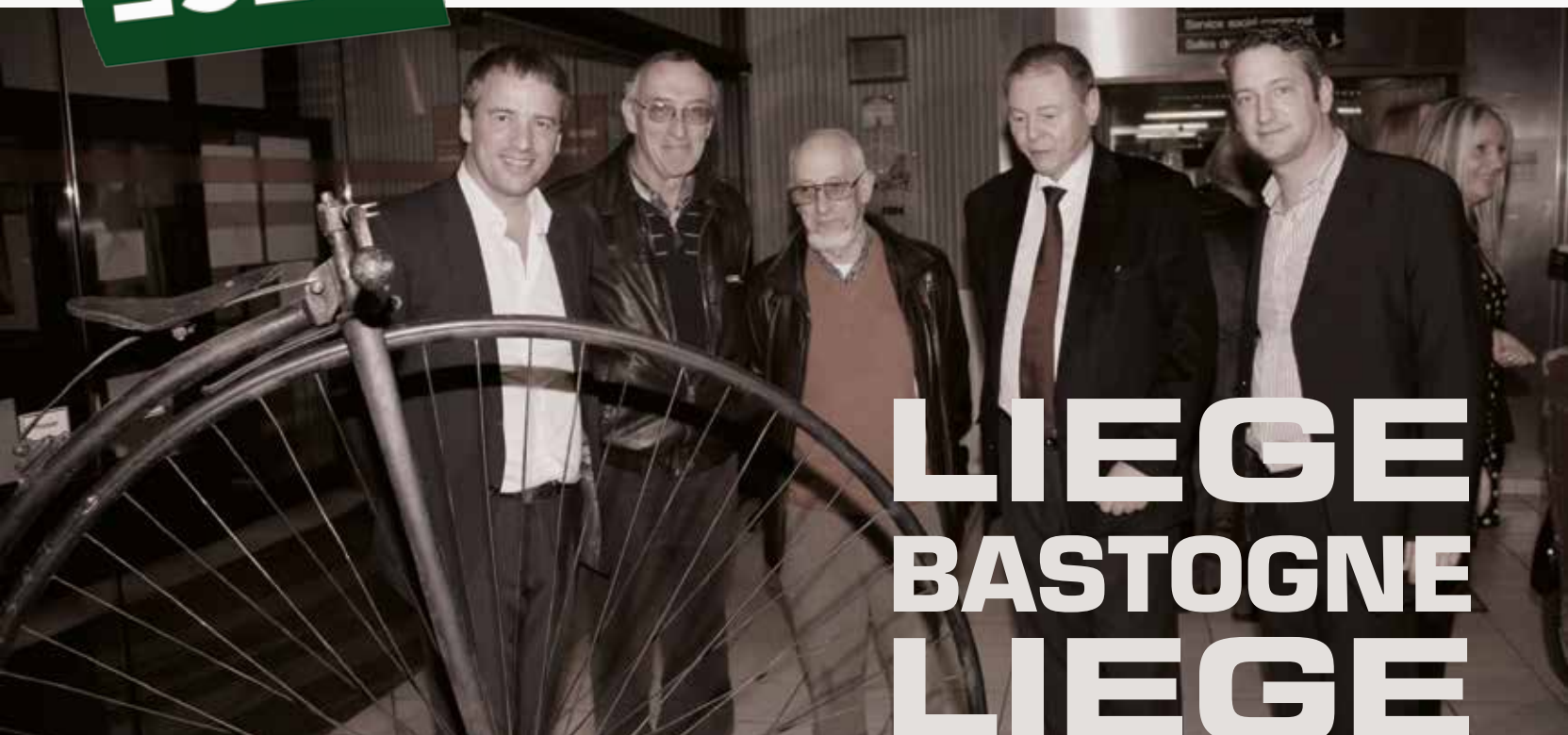
Dans cette logique, le Bourgmestre d'Ans a évoqué, les multiples et importantes initiatives prises par la commune afin d'optimiser la mobilité au quotidien, et son attractivité auprès des investisseurs potentiels, tout en respectant une qualité de vie optimale pour l'ensemble de la population.

Il est à souligner, que cette soirée était organisée en collaboration avec l'Agence de Développement Local d'Ans. Plus d'une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation.





à Ans ce 27 avril !



L'invitation est lancée à toutes celles et ceux qui sont passionnés par la petite reine ou qui tout simplement ont envie de passer un moment agréable en famille.

Cette année, Ans accueille la 100^e édition de Liège-Bastogne-Liège. Au total, 263 km d'effort, de sueur, parfois de sang, tout cela pour entrer dans la légende du cyclisme. Liège-Bastogne-Liège depuis sa création en 1892, n'a jamais laissé la place à la chance... Seuls les meilleurs et les plus courageux ont ainsi pu se hisser sur la plus haute des marches. En 2013, ce fut Daniel Martin, en 2014...les paris sont ouverts. Quoiqu'il en soit, cette édition 2014 est la 100^e du genre et pour l'occasion l'Echevinat des Sports dirigé par Grégory Philippin a décidé de mettre les bouchées doubles afin que cette date reste dans les mémoires.

Comme l'explique Stéphane Moreau, le Bourgmestre, le cyclisme est un des derniers sports accessible gratuitement à la population. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas le cyclisme n'est pas le problème, l'arrivée de cette course mythique est avant toute chose l'occasion de faire la fête... Pourquoi s'en priver...

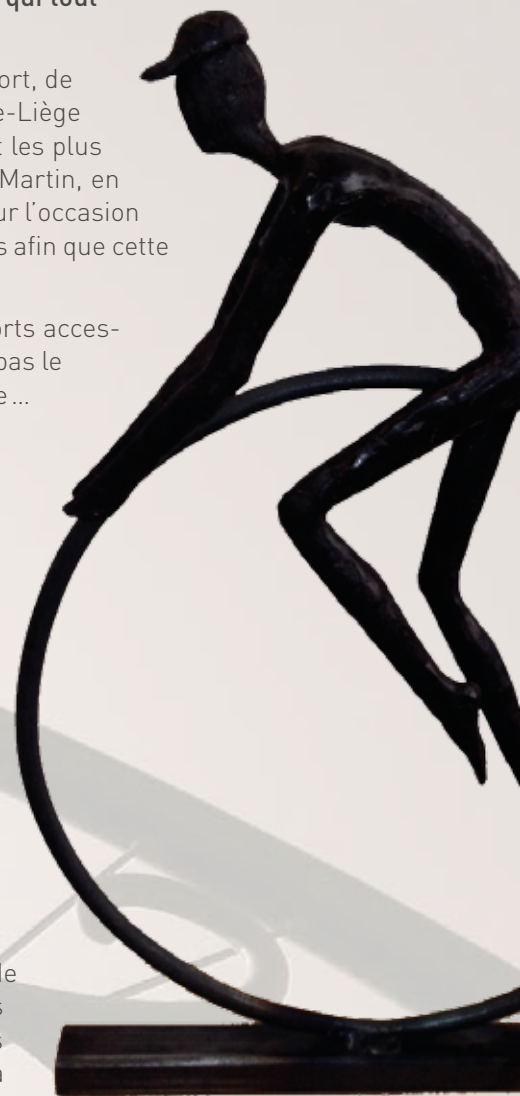
C'est ainsi que diverses initiatives sur le territoire communal ont vu le jour depuis quelques semaines.

Garnissage des ronds-points avec de vieux vélos, exposition de vélos de légende à l'Administration communale, concours de déguisement dans les écoles...

Au programme des activités prévues, le 25 avril, commémoration à 11 heures à la stèle dédiée à Arsène Vanhaeren l'ancien Président du RC Pesant Club à qui nous devons l'arrivée de la Doyenne à Ans. Cette stèle est située rue de Juprelle à Xhendremael. Le même jour à 11h30, les élèves de 5^e primaire de l'école d'Alleur viendront à vélo au Fort de Loncin où ils procéderont à un « lâcher » de ballons blancs.

Autre nouveauté à l'occasion de cet événement, un trophée local de tout premier ordre réalisé par un artiste ansois, Luc Dethier et enfin le jour de l'arrivée, dès 13h à hauteur de la ligne d'arrivée démonstration de conduite avec de vieux vélos ayant marqués l'épopée cycliste.

Dans le même état d'esprit, un concours de déguisements est organisé aux alentours de l'espace vip communal à côté des pompes Q8 de 13h à 15h. Les personnes déguisées dans l'esprit du cyclisme depuis un siècle, seront photographiées au hasard, les meilleures d'entre-elles se verront remettre quelques jours après l'arrivée, des chèques cadeaux à dépenser auprès du commerce local... Vive la Doyenne, et rendez-vous à Ans ce 27 avril !



Le Bourgmestre, Stéphane Moreau, l'Echevin des Sports, Grégory Philippin,
et les Membres du Collège communal d'Ans ont le plaisir de vous inviter au

Village **GRATUIT** sportif

de 13 à 19 h

Samedi 24 mai 2014

Attractions - Sports - Jeux

**Châteaux gonflables - Jump shoot - Trampolines - ...
13h30 Course paracycliste - 14h30 Jogging - Petite restauration**

Hall des Sports "H. Germis" - Complexe sportif "F. Heine"
Rue des Charrons - Loncin Route Militaire - Alleur

